

Quelques rapprochements interassociatifs et tentatives de création d'une fédération

Cette page présente quelques initiatives de rapprochements et de tentatives de création d'une fédération des associations du milieu documentaire. Cette synthèse ne se veut pas exhaustive, une recherche plus documentée permettrait une meilleure compréhension des conditions et des enjeux de ces rapprochements associatifs.

En 1984, un projet de fédération est déjà dans l'air du temps. Il visait à regrouper la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) et l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED). Des discussions ont lieu au congrès de l'ASTED. Cependant, elles achopperont sur la remise en cause du statut professionnel des membres de la CBPQ.

Au cours de l'année 1987, les présidents et vice-présidents de l'ASTED et de la CBPQ se sont rencontrés à quelques reprises pour se consulter et organiser conjointement des actions.

Lors de l'année 1990, les représentants des deux associations se rencontrent à nouveau pour discuter des dossiers conjoints (formation, etc).

Au congrès de l'ASTED à Trois-Rivières, en 1997, une rencontre est organisée entre les présidents des associations (APSDS, CBPQ, AAQ, APTDQ, ASTED et CRSBP). On s'entend sur le partage des agendas concernant les activités de formation et sur la coordination des actions publiques. Il y a création d'un sous-comité sur la formation continue.

Congrès conjoint ASTED-APSDS en automne 1998 dans le cadre du 25^e anniversaire de l'ASTED. À la fin de l'année, il y a création de la Table de concertation interassociative (APSDS, BPO, CBPQ, AAQ, APTDQ, CRSBP, EBSI et ASTED) pour développer un programme de formation dans le cadre de la politique de la lecture qui vient d'être adoptée. Un montant de 200 000\$ est versé par le ministère de la Culture du Québec à l'ASTED qui agit à titre de fiduciaire du programme.

Au printemps 1999, la CBPQ invite l'ASTED à une collaboration plus étroite. Il y a des discussions touchant le partage des locaux et des équipements. On veut accentuer les relations et les prises de position communes tout en respectant la mission de chacune des associations. Un comité ad hoc est créé pour identifier les dossiers sur lesquels la CBPQ et l'ASTED pourraient collaborer davantage.

Les représentants de l'ASTED, CBPQ, ARLIS/MOQ, l'AAQ, l'ABQLA, l'APSDS, l'APTDQ, BPO et la SLA-Eastern Canada Chapter se rencontraient le 7 juin 2000 à l'UQÀM afin de dresser un bilan sommaire de la vie associative et d'examiner l'opportunité d'un regroupement des forces.

Le 20 octobre s'ouvrait une session d'étude de trois (3) jours réunissant trois représentants de chacune des associations. À cette occasion, les BPO et l'AAQ produisent un document pour faire connaître leur vision du rapprochement professionnel. En novembre, l'ASTED consulte les professionnels du milieu sur la question. Les discussions échouent. La CBPQ réitère son intérêt à créer une fédération des associations plutôt qu'une association unique fondant tous en un même tout.

Un dîner des présidents a lieu en décembre 2004 afin de relancer la discussion sur la création d'une fédération et les besoins de coopération. Un représentant de l'ASTED, la CBPQ, l'APTDQ, l'APSDS et BPO sont présents à ce souper. Au printemps 2005, ils confient le mandat à un comité provisoire

chargé de rédiger et de soumettre un projet de charte de la nouvelle entité. Ils donnent également le mandat à l'ASTED et la CBPO de vérifier auprès de leurs directeurs généraux la viabilité financière du projet. Un projet de statuts et règlements de la «Fédération du milieu documentaire francophone» est déposé au cours de l'année. Il suscite beaucoup d'intérêts mais également plusieurs irritants dont les plus importants sont la place de l'ASTED dans la fédération, le respect des missions et des mandats des diverses associations du milieu. Les directeurs généraux de l'ASTED et de la CBPO se rencontrent pour examiner les aspects pratiques et financiers du projet. Le projet apparaît non viable. La viabilité financière n'est pas au rendez-vous et de plus le projet implique une nouvelle structure décisionnelle, celle de la fédération en plus des autres instances décisionnelles des associations.

Les représentants de l'AAQ, la CBPO, l'ABOLA, l'APSDS, BPO et l'ASTED se rencontrent de nouveau sur la question du rapprochement interassociatif en décembre 2006. Le modèle de la Fédération du milieu documentaire francophone est rejeté. Cependant, le modèle de créer une Table consultative des associations comme premier pas menant à une fédération est retenu. La Table des milieux documentaire et archivistique du Québec (TAMDAQ) tiendra des réunions de sa création en 2007 à aujourd'hui. En 2007 a lieu le second congrès conjoint ASTED - CBPO. En 2008 le congrès mondial de l'IFLA est tenu à Québec. L'ASTED et la CBPO travaillent conjointement à l'organisation du plus grand congrès mondial des sciences de l'information. Cette collaboration conjointe sera à l'origine du Congrès des milieux documentaires (CMD) tenus entre 2009 et 2015. Ces congrès réunissant 9 associations documentaires furent très courus. On compta plus de 1 000 participants à certains d'entre eux.

En 2010, fort de l'engouement du succès du CMD, les présidents de 5 associations (ASTED, CBPO, BPO, SLA, APTDQ) signent une entente dans le but de créer une coopérative de service. Des rencontres se tiennent de 2011 à 2014 pour discuter de la création d'une coopérative de services qui pourrait offrir des locaux, des équipements de bureau communs, des formations et le congrès des milieux documentaires. Malheureusement, cette tentative échoua.

En 2016, BPO, l'APSDS et l'APTDQ se retirent du congrès des milieux documentaires. L'ASTED, la CBPO et SLA annoncent la tenue du 1er congrès des professionnels de l'information (CPI) à l'automne 2016. Simultanément, le CA de l'ASTED crée un comité ayant pour mandat de rencontrer individuellement les associations des milieux documentaires et archivistiques et de leur proposer un nouveau projet de fédération qui tient compte des demandes exprimées historiquement par celles-ci. Les représentants de l'ASTED rencontrent les présidents et des membres des CA des diverses associations professionnelles pour leur proposer une nouvelle forme de fédération. Cette proposition repose sur les bases suivantes :

- L'ASTED se dissout et se transforme en fédération;
- Les membres collectifs et institutionnels de l'ASTED sont invités à devenir membres de la fédération;
- Les membres individuels de l'ASTED sont invités à joindre les associations spécialisées où les sections de l'ASTED (Santé et services sociaux, Traitement documentaire);
- Chaque association garde sa mission et ses activités au sein de la fédération;
- Des professionnels des divers milieux sont nommés au C.A. de la fédération pour les représenter et non des membres mandatés par les C.A. des associations. Même si le représentant peut cumuler les deux fonctions. Il siège sur le C.A. de la fédération à titre individuel pour représenter son milieu.
- La fédération offre une panoplie de services selon les besoins des associations (formation, congrès commun, locaux, équipements, secrétariat commun, comptabilité, etc.).

Cette nouvelle proposition suscite également un très grand intérêt parmi les associations. Des rencontres réunissant la plupart des associations (l'AAQ s'est retirée en 2017) sont tenues depuis 2017 afin de déterminer la forme que prendra cette future fédération.

Les associations suivantes conviennent de créer la Fédération le 21 novembre 2017.

- Association des étudiants(es) de l'EBSI
- Association professionnelle des techniciens en documentation du Québec (APTDQ)
- Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)
- Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPO)
- Réseau BIBLIO du Québec
- Special Libraries Association - Section de l'Est du Canada (SEC-SLA)
- Quebec Library Association / L'Association des bibliothécaires du Québec (ABQLA)